

⋮

Rapport annuel 2006



Retraites Populaires *Vie*
mutuelle d'assurances

Les Retraites Populaires
Services aux Institutionnels

Sommaire

Les Retraites Populaires, Services aux Institutionnels

Les Retraites Populaires en un coup d'œil.....	4
Utilisation de la plateforme de services	5
Des solutions adaptées pour l'âge de la retraite Daniel Schmutz, Président.....	6
A l'horizon, le 100 ^e anniversaire des Retraites Populaires Claude Richard, Directeur général	7
Un anniversaire tourné vers l'avenir	9
Le sport, un engagement entre responsabilité et image	11
Chiffres clés.....	15

Retraites Populaires Vie, mutuelle d'assurances

Nos solutions d'assurance favorisent la qualité de vie	18
Croissance confirmée pour RPVie.....	20
Bonne performance globale des actifs placés	21
Produits et charges	25
Répartition du bilan	26
Les comptes annuels.....	27
Organe de contrôle.....	31



Les Retraites Populaires

Services aux Institutionnels



Les Retraites Populaires en un coup d'œil

Notre mission: offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance vie et la prévoyance professionnelle

Les Retraites Populaires (Les RP), institution de droit public ayant la personnalité morale, pratiquent toutes les formes de l'assurance sur la vie et combinaisons d'assurances de personnes sous le label RP Vie.

L'activité des RP est régie par la Loi du 26 septembre 1989 sur Les RP ainsi que par le Règlement du 5 janvier 1990 d'organisation des RP édicté par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

L'activité des RP comprend l'application de la Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les RP sont enregistrées dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance du Canton de Vaud.

Les RP sont à même d'assurer la gestion de caisses de pensions ou de compagnies d'assurances.

Gestion paritaire

Pour satisfaire à la gestion paritaire instituée par l'article 51 de la LPP, il est créé, pour chaque preneur d'assurance d'un contrat de prévoyance professionnelle, un comité de prévoyance dans lequel salariés et employeur ont le droit de désigner le même nombre de représentants.

Réassurance (RP Vie)

Les RP ont conclu différents traités de réassurance couvrant totalement ou partiellement les conséquences économiques de l'invalidité, du décès et de la longévité.

Expert

Le mandat d'expert technique et d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle est exercé par Meinrad Pittet, docteur en sciences actuarielles, expert en prévoyance professionnelle, Genève.

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Le Conseil d'Etat a désigné KPMG SA, Lausanne, pour contrôler la tenue de la comptabilité et les comptes annuels.

Utilisation de la plateforme de services

Les RP ont pour mission d'offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante. Cette plateforme peut être utilisée de façon globale ou en sollicitant uniquement certaines prestations spécifiques.

ORGANISATION		MANDATS DE GESTION INSTITUTIONNELS				
		RPVie	FV	CPEV	CIP	CPCL
Direction générale	Secrétariat général	●	●	●	●	—
	Audit interne	●	●	●	●	—
	Ressources humaines	●	●	●	●	—
	Relations publiques	●	●	●	●	—
Actuariat et Gestion	Actuariat	●	●	●	●	—
	Gestion	●	●	●	●	—
Marketing et Conseil	Recherche et Développement	●	●	●	●	—
	Conseil clients RPVie	●	●	—	—	—
	Conseil en prévoyance professionnelle	●	—	—	—	—
	Communication	●	●	●	●	—
	Organisation	●	●	●	●	—
	Réseau Forces Vives	—	●	—	—	—
Services	Comptabilité et Contrôle de gestion	●	●	●	●	—
	Juridique et Contentieux	●	●	●	●	—
	Infrastructures informatiques	●	●	●	●	—
	Production et Logistique	●	●	●	●	—
	Solutions informatiques	●	●	●	●	—
Finances	Titres	●	●	●	●	●
	Investissements non traditionnels	●	—	●	●	●
	Prêts	●	—	●	●	—
	Trésorerie	●	●	●	●	—
Immobilier	Direction de patrimoine	●	—	●	●	—
	Géances et Rénovations	●	—	●	●	—
	Comptabilité	●	—	●	●	—
	Développement et Constructions	●	—	●	●	—

Le Conseil d'administration 2006

Président

M. Daniel Schmutz, Conseiller d'Etat honoraire

Administrateurs

M. Albert Chapalay, Vice-Président, Commerçant (jusqu'au 30.09.06)

M. Philippe Dumoulin, Conseiller indépendant (dès le 01.10.06)

M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat

M. Georges-Henri Meylan, Ingénieur (jusqu'au 31.12.06)

Mme Isabelle Moret, Avocate

M. Francis Randin, Chef de Service, Etat de Vaud (dès le 01.10.06)

M. Jean-Rodolphe Willi, Juriste (jusqu'au 30.09.06)

M. Jean-Robert Yersin, Vice-Président, Maître au Gymnase

Secrétaire

M. Olivier Berthoud, Directeur adjoint

La Direction 2006

Direction générale

Claude Richard

Actuariat et Gestion

Alain Pahud

Marketing et Conseil

Philippe Doffey

Services

Roger Bornand

Finances

Damien Bianchin

Immobilier

José Carlos Molina

Des solutions adaptées pour l'âge de la retraite

L'Office fédéral de la statistique a encore confirmé, au début de cette année, une tendance qui préoccupe tous les assureurs vie et les acteurs de la prévoyance: la proportion des personnes actives diminue. Ainsi, la part des 65 ans ou plus a passé de 15,4% en 2000 à 16,2% en 2006, alors que, durant la même période, la part des moins de 20 ans a baissé de 23,1% à 21,7%.

Si elle s'explique logiquement par l'augmentation de l'espérance de vie, d'une part, et la baisse de la natalité, d'autre part, cette évolution n'en pose pas moins certaines questions, parmi lesquelles celle de l'âge de la retraite. A cet égard, trois positions se dessinent dans le paysage politique helvétique: celle de la défense des acquis et du statu quo, celle de l'élévation de l'âge de la retraite, celle enfin de sa flexibilisation. Acteur majeur de la prévoyance en Suisse romande, Les RP veulent contribuer à ce débat en rappelant un certain nombre de principes qui leur tiennent à cœur.

La solidarité

L'un de ces principes est la solidarité. En tant que mutuelle, nous savons l'importance de cette valeur dans l'assurance et dans la gestion des risques de vie, d'invalidité et de décès. Elle joue un rôle d'autant plus important dans la question de l'âge de la retraite qu'à ce moment de la vie apparaissent de grandes disparités entre les assurés, que ce soit sur le plan du niveau de vie ou sur celui de la santé.

Un autre principe nous paraissant important est la prise en compte du facteur de pénibilité de la vie professionnelle. En théorie tout au moins, un déménageur ou un employé du bâtiment ne vieillit pas aussi bien qu'un employé de bureau – nous entendons par-là que sa santé est davantage mise à l'épreuve. Il nous semble juste que cette réalité soit prise en compte pour la fixation du terme de la vie professionnelle.

Une voie à creuser

En tant que spécialistes de l'administration d'institutions de prévoyance, nous savons que «flexibilité» rime souvent avec «complexité», et donc «lourdeur», sur le plan de la gestion. Cependant, les deux principes évoqués précédemment nous font penser aujourd'hui que la voie de la flexibilisation de l'âge de la retraite est intéressante et mérite d'être creusée. Certains travailleurs sont prêts à prolonger volontairement leur période d'activité au-delà de l'âge légal actuel. Les conditions devraient être créées pour leur faciliter cette décision: temps partiel, aménagement de l'horaire, reconnaissance des qualités professionnelles des travailleurs expérimentés...

Mais la flexibilisation, si elle se développe, ne doit pas faire oublier que la retraite est un changement important pour tout un chacun, d'autant plus important que ses conditions financières tendent malheureusement à se durcir. A cela, une seule réponse, celle de la préparation, face à laquelle l'assuré a un devoir de responsabilisation personnelle, alors que l'assureur doit faire des efforts de sensibilisation. Après 100 ans passé à «promouvoir la prévoyance dans le canton de Vaud», fiers aujourd'hui de la relation de confiance que nous entretenons avec les Vaudois, il nous semble naturel aujourd'hui d'assumer un tel rôle, et de le compter au nombre de nos engagements.

Daniel Schmutz
Président

A l'horizon, le 100^e anniversaire des Retraites Populaires

Nous le relevions en 2005, et 2006 a confirmé le phénomène: le monde de la prévoyance est au centre des débats. Cette année, ce sont les thèmes de la gouvernance et du contrôle des caisses de pensions qui ont tenu le devant de la scène, sans pour autant occulter les questions récurrentes liées à la santé financière des institutions – une santé financière qui est défiée, on le sait, notamment par le vieillissement croissant de la population.

Une position claire et constante

Sur les différents thèmes relatifs à l'évolution de la prévoyance, la position des RP est claire et constante, inspirée par deux principes. La vision à long terme, tout d'abord, qui consiste à se méfier des turbulences passagères pour se concentrer sur les fondamentaux durables. Cette philosophie explique notamment pourquoi nous sommes circonspects sur une révision brutale des principaux taux de référence de la prévoyance professionnelle. Le taux de rémunération LPP doit s'inscrire dans une tendance de long terme pour éviter des inégalités de traitement entre générations. Dans une telle perspective, le taux de 4 % appliqué jusqu'en 2002 n'apparaît pas comme exagéré. Par contre, le taux de conversion doit être raisonnablement abaissé afin de correspondre à l'allongement réel de l'espérance de vie.

Par ailleurs, nous privilégions le principe de responsabilité, qui s'oppose à l'alourdissement de la législation et à la multiplication des instances de surveillance dans l'illusoire espoir de réduire les erreurs ou la malveillance. Le salut des caisses de pensions en matière de gouvernance ne passe pas, selon nous, par davantage de contrôle (et donc davantage d'actes de gestion), mais par l'éthique des dirigeants, conscients de leurs responsabilités à l'égard des fonds confiés par les assurés et pensionnés. Sur ce point, Les RP n'ont pas attendu les nouvelles règles fédérales pour déterminer clairement les règles de loyauté à respecter dans l'ensemble de leurs activités. En outre, nous avons eu la grande satisfaction, en juin 2006, de voir l'ensemble des activités des RP obtenir la certifi-

cation ISO 9001:2000. Ce label de qualité démontre une conscience et une maîtrise qui ont, à nos yeux, valeur de gouvernance.

Une plateforme modernisée

En 2006, l'activité de gestion de mandats des RP a été marquée par le renforcement de la collaboration de notre institution avec la Caisse du personnel communal de Lausanne (CPCL). Initiée en 2005 avec l'adhésion de la CPCL dans notre nouveau fonds de placement institutionnel, cette collaboration s'est étendue cette année à la gestion des placements alternatifs et des matières premières dans le cadre de la nouvelle allocation stratégique demandée par la Caisse.

Parallèlement, le développement d'une nouvelle application informatique destinée aux affaires du 2^e pilier de notre clientèle de PME (programme de gestion et programme d'offre) a été finalisé, de même que l'implémentation d'un outil de gestion pour le service des prêts. Avec ces nouvelles avancées informatiques, la plateforme de services offerte par Les RP aux institutions de prévoyance poursuit sa modernisation, renforce sa fiabilité et augmente son potentiel.

RPVie toujours en croissance

Une nouvelle fois, le développement des affaires de R PVie a été particulièrement favorable en 2006. Dans un marché en nouvelle diminution, notre mutuelle d'assurance vie a largement atteint ses objectifs de croissance avec un encaissement de primes de CHF 460 millions en augmentation de 7,4 %.

Cet exercice tout à fait satisfaisant montre que R PVie est bien installée dans le marché vaudois de la prévoyance, s'appuyant sur un positionnement clair et pertinent (traduit par le slogan « soyons vrais, parlons franc ») et bénéficiant notamment d'un réseau dense d'intermédiaires qui confirme le potentiel de développement intéressant existant encore dans notre canton.

100 ans en 2007

Pour illustrer ce rapport annuel, nous avons choisi le thème du sport. Ce n'est que justice, tant cette activité fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Témoin, en juin 2006, une soirée du personnel inoubliable qui a vu plus de 200 employés des RP, tout de rouge vêtus, se passionner pour les exploits de notre équipe nationale au Mondial de football.

Si, comme de coutume, le sport occupera une large place en 2007 dans la vie de notre entreprise, c'est la célébration de notre 100^e anniversaire qui captera sans aucun doute les passions tout au long de cette année. Construits autour de l'idée de patrimoine commun, un nombre important de projets et de manifestations verront le jour au fil des mois, qui nous permettront de promouvoir une certaine conception de la prévoyance, et d'exprimer notre gratitude non seulement à nos clients et partenaires, mais aussi à l'ensemble de la population vaudoise.

Nous nous réjouissons de fêter ce centenaire à vos côtés !

Claude Richard
Directeur général

Un anniversaire tourné vers l'avenir



A l'heure où nous rédigeons ce rapport, l'entreprise est en effervescence. En effet, des collaborateurs de tous les secteurs prennent un peu de leur temps pour l'organisation d'une série d'événements qui jalonnent cette année très particulière.

Tourné vers l'avenir

Un 100^e anniversaire résolument tourné vers l'avenir... c'est ce que nous avons voulu; point de grande rétrospective, mais un regard dans le rétroviseur en forme de révélateur pour l'avenir: ne pas oublier d'où l'on vient pour savoir où l'on va!

Un ouvrage d'une cinquantaine de pages a été édité à cette occasion. Il a été rédigé par M. Philippe Braillard, Directeur de l'Institut européen de l'Université de Genève, en collaboration avec le Professeur Henri Schwamm, Conseiller auprès de l'International Association for the study of insurance economics; il allie données historiques et analyses sur les enjeux de la prévoyance en ce début de siècle, 50 ans après l'introduction de l'AVS.

Poser les vraies questions de notre époque, y réfléchir avec l'expérience des cent années passées et proposer aux habitants de ce canton et à tous les Vaudois de vraies solutions leur garantissant la qualité de vie qu'ils souhaitent, en tenant compte de tous les paramètres sociaux et économiques, tout en apportant des solutions favorisant notre environnement et notre qualité de vie. Les projets organisés à cette occasion ont tous comme point commun d'enrichir ou de préserver notre patrimoine commun.

Comme par exemple le concours artistique destiné à choisir et réaliser une œuvre pour orner la nouvelle Station Bessières du métro (m2) lausannois, ouvrage d'ambition qui remet fondamentalement en question les voies de circulation de la ville et qui prend figure en 2007. Ce nouveau métro passera au pied du siège des RP, avec un arrêt à sa porte. Traversant les piles du pont Bessières, la ligne du m2 fait une très brève, mais spectaculaire apparition à l'air libre entre deux séquences souterraines. La station prend place dans un vaste espace vertical, froid et nu. Ainsi, Les RP ont décidé de mettre au concours et d'offrir à la Ville la réalisation d'une œuvre d'art destinée à animer cet espace.

Les autres régions du canton ne sont pas oubliées, puisque Les RP ont choisi d'offrir des bancs publics aux 381 communes vaudoises afin que chacun de nous puisse mieux saisir des moments de calme, de dialogue et de réflexion qui comptent tant dans la préservation de nos valeurs et de notre qualité de vie, et profiter ainsi du magnifique patrimoine naturel qui nous entoure.

Ce sont ainsi environ 600 bancs qui sont conçus, réalisés et produits par les apprentis menuisiers de l'Ecole des Métiers de Lausanne. Un projet de taille en forme d'expérience professionnelle pour ces jeunes qui se frottent ainsi aux réalités économiques qu'ils ne fréquentent pas encore tous les jours.

Points de vue

Par ailleurs, l'opération « Vaud points de vue » proposera aux clients de RP Vie d'arpenter les quatre coins du canton grâce à sept balades spécialement créées pour l'occasion. Parallèlement à leurs escapades, ils pourront échanger leurs points de vue sur le canton et ses richesses grâce à un site internet interactif et à divers événements organisés à leur attention.

Dans le courant de l'été 2007, se déroulera aussi dans plusieurs villes du canton, le Festival « Les Populaires ». Il prendra cadre dans les parcs publics d'Yverdon-les-Bains, du Sentier, de Payerne, de Rolle, d'Aigle et de Lausanne. On y trouvera « Les Archéologues du XXX^e siècle » (animation pour jeune public), « Vu d'ici, vue d'en haut » (vol captif en montgolfière), « Tranches de vies » (spectacle de Karim Slama) et « Vinyles dans le parc » (animation musicale et cocktail), le tout gracieusement offert.

Engagement pour le patrimoine

Les RP, ont également choisi de confirmer leur engagement pour le patrimoine vaudois en soutenant la réalisation de projets mettant en valeur ce patrimoine, qui peut être naturel, scientifique et technique, archéologique et historique, documentaire, ou encore artistique.

Les projets devront se fonder notamment sur les critères suivants: traiter du patrimoine retenu, être original (dans le sens donner un autre regard sur le

canton de Vaud), novateur, pérenne, d'intérêt général et en adéquation avec les valeurs de l'entreprise (qualité, éthique, synergie).

Par ce projet de mécénat, Les RP entendent participer à la construction de l'avenir, en préservant le meilleur du passé.

Enfin, une journée dédiée à l'environnement sera organisée au sein de l'entreprise, permettant aux collaborateurs de s'adonner à une action de nettoyage d'une partie des rives de la Broye.

Une année riche en événements qui permet aux RP de fermer avec fierté le livre de son premier siècle d'histoire et d'ouvrir avec enthousiasme celui du deuxième.

Pour en savoir plus sur notre 100^e anniversaire, visitez le site: lesrp100.ch

Partager la ferveur



C'est bien connu, Nyon est une ville de basket. Notamment du fait de son équipe fanion, qui évolue en ligue nationale A, et du public enthousiaste qui la soutient. RP Vie est l'un des deux sponsors importants du club depuis 2004.

Le sport, un engagement entre responsabilité et image

On entend régulièrement, dans le canton de Vaud comme ailleurs, les organisateurs de manifestations ou les dirigeants de clubs sportifs se plaindre d'un manque de soutien moral, mais surtout financier, de la part des entreprises et des acteurs économiques. Ces organisateurs et dirigeants oublient souvent qu'une entreprise, si elle accepte de soutenir un projet sportif quel qu'il soit, ne le fait jamais de façon automatique, sous prétexte de moyens à disposition ou de proximité.

En 2006, Les RP, toutes activités confondues, ont investi plus de CHF 800 000.– dans le sport vaudois, soit de manière directe pour soutenir un projet (3/4 des montants investis), soit indirectement en finançant des campagnes de valorisation de leurs engagements (1/4 des montants investis). A noter que cet effort est réparti de façon égale entre, d'une part, le sport d'élite et, d'autre part, les divertissements à caractère familial ou la formation des jeunes.

Atteindre divers objectifs

L'engagement des RP dans le sport remonte aux années 80 et répond à divers objectifs qui, pour procéder de la communication et du développement de l'image, n'en sont pas moins le fait d'une forte responsabilité sociale de l'entreprise. Ces objectifs sont essentiellement au nombre de quatre.

Développer sa notoriété – Bénéficiant souvent d'une large couverture médiatique, le sport est, pour les entreprises, un support sans pareil de visibilité. Faire apparaître son logo sur le maillot d'une équipe de premier ordre permet souvent, grâce à l'effet multiplicateur de la presse écrite et télévisuelle, d'amplifier son exposition et, ainsi, de s'ancrer toujours davantage dans l'esprit des gens.

Construire son image – Telle course de vélo est une «épopée», tel match de football se termine en «tragédie», tel joueur est un «héros»... Le sport, comme la littérature, raconte des histoires, véhicule des mythes, met en scène des personnalités, incarnant ainsi des valeurs et une vision du monde. L'entreprise y trouve l'occasion, par effet d'association, de se «positionner» et de mettre en évidence son image.

Créer de nouveaux contacts – Un nombre important de personnes gravitent souvent autour d'un club ou d'une manifestation: participants, dirigeants, partenaires, autorités locales... C'est dire qu'un événement sportif est toujours l'occasion de rencontrer des gens, d'initier de nouvelles relations. Du fait du contexte convivial et d'un partage de valeurs de circonstance, ces relations sont souvent très qualitatives et permettent à l'entreprise de développer sinon son réseau d'affaires, du moins son capital sympathie.

LHC dans le cœur, RP Vie sous les yeux



RP Vie est «sponsor Gold» du Lausanne Hockey Club depuis près de 20 ans. Du fait de la couverture dont jouit la première équipe du club auprès des journaux et des télévisions, RP Vie, dont le logo est positionné sur les épaules des joueurs, profite d'une visibilité privilégiée et récurrente durant toute la saison.

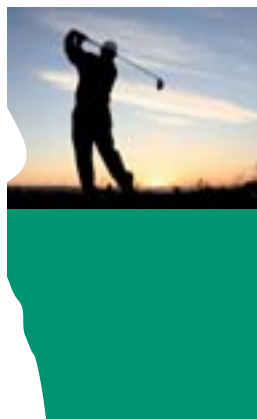
Le message des Via Ferrata



Depuis 2004, RPVie est le « partenaire principal » des Via Ferrata de Leysin. En associant sa marque à ce projet qui rencontre un intérêt croissant auprès des familles et des amateurs de montagne, RPVie affirme certaines choses importantes auxquelles elle croit : le plaisir simple et accessible, la convivialité et la vie de famille, le rapport avec la nature, la découverte et la valorisation de notre région.



Un moment privilégié au Golf de Lavaux



RPVie est membre du Golf de Lavaux, et organise chaque année depuis 2002 une grande compétition sur le terrain du club, situé en bordure du lac de Bret, au-dessus de Chexbres. Grâce à cette manifestation, la direction des RP et les conseillers de la force de vente peuvent passer un moment privilégié avec les quelques 120 membres du club qui ont pris l'habitude de s'inscrire à ce rendez-vous désormais incontournable.

Le tournoi des assurés



Depuis 2005, RPVie organise sur le terrain du stade municipal d'Yverdon-les-Bains le «Tournoi de foot à 6 RPVie Entreprise». Cette compétition, destinée à fidéliser la clientèle 2^e pilier, rassemble pour une soirée 16 équipes, soit plus de 150 joueurs des quatre coins du canton.

Les sportifs vaudois récompensés



Afin de couronner son soutien important au sport vaudois, RPVie a décidé en 2006 de s'associer au «Mérite sportif vaudois», une initiative de l'Etat de Vaud destinée à récompenser les efforts et les succès des athlètes de la région.



Fidéliser la clientèle – Un événement sportif est toujours une fête qui suscite son lot de moments forts, d'échanges et d'émotions. De fait, inviter quelqu'un à y prendre part est un bon moyen de faire un geste à son égard, de lui exprimer sa bienveillance ou sa gratitude. R PVie convie régulièrement ses clients ou ses partenaires à assister aux matchs des équipes qu'elle sponsorise, ou à prendre part aux compétitions qu'elle organise.

Le sport vaudois en plein essor

Si l'on se base sur le nombre de demandes de soutien ou de sponsoring adressées chaque année aux RP, on peut dire que le sport vaudois est en plein essor. Ainsi, ce sont plus de 200 dossiers qui nous sont adressés annuellement, la plupart d'entre eux émanant de projets du monde sportif amateur.

Sachant qu'il est impossible de donner satisfaction à tout le monde, et que la « stratégie de l'arrosoir » a montré ses limites, comment faire le tri parmi toutes les sollicitations dont nous faisons l'objet? Quel type de manifestations ou d'événements Les RP souhaitent-elles soutenir? Afin de gérer de façon pertinente le flot de demandes, des critères de sélection relativement précis sont utilisés.

L'accessibilité – Le projet est-il ouvert au plus grand nombre, et le coût éventuel pour y prendre part est-il abordable?

La convivialité – Le projet donne-t-il l'occasion de vivre un moment riche entre amis ou en famille?

Le respect – Le projet respecte-t-il la bienséance et l'environnement? Est-il porteur d'un message positif et constructif?

La gestion – Le projet est-il organisé de façon professionnelle? Est-il sain financièrement?

Le long terme – Le projet est-il développé selon une vision claire laissant entrevoir la possibilité d'un travail de partenariat sur le long terme?

La relation – Le projet permet-il de développer ou de renforcer des liens avec le canton, ses acteurs et ses habitants?

2006, année des jeunes et de la formation

Les RP ont toujours accordé une grande importance aux jeunes et à leur formation dans leur engagement pour le sport. Plusieurs tournois juniors reçoivent régulièrement un soutien de notre part, et les clubs dont la politique de formation est dynamique bénéficient généralement de toute notre considération.

Cette volonté de soutenir les jeunes et la formation est également présente dans le soutien important donné par Les RP à la fondation Foot Avenir. Fondée en 2005 grâce à l'appui de trois institutionnels vaudois importants, parmi lesquels Les RP, cette fondation a pour but de promouvoir et pérenniser la formation de jeunes footballeurs dans l'ensemble du canton, en les intégrant progressivement dans les contingents d'une équipe d'espoirs M-18 et des clubs phares de la région.

Dans les pas des grands



En partenariat avec Yverdon Sport, R PVie a mis sur pied la « R PVie Cup de football » destinée aux juniors D du canton de Vaud. Ce tournoi désormais célèbre auprès des jeunes a la particularité de se dérouler en ouverture des matchs de la première équipe yverdonnoise, qui dispute le championnat suisse de Challenge league.



Chiffres clés

Les Retraites Populaires (Les RP), Services aux Institutionnels
Fonds en gestion: CHF 14,348 milliards

Effectif du personnel (y compris temporaire): 307
Effectif des apprentis: 13

Activité assureur vie Vaud

Retraites Populaires Vie (RPVie), mutuelle d'assurances
Encaissement de primes: CHF 460 millions
Total du bilan: CHF 3,908 milliards

Mandats de gestion

Mandats publics

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
Total du bilan: CHF 7,514 milliards
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
Total du bilan: CHF 2,072 milliards
- Caisse de pensions de la Commune de Lausanne (CPCL)
Montant du mandat de gestion de placements: CHF 0,524 milliard
- Organe cantonal de contrôle de
l'assurance maladie et accidents (OCC)
Subsidiés: 141 236 personnes

Mandat privé

- Forces Vives, compagnie d'assurances sur la vie
Encaissement de primes: CHF 38,267 millions
Total du bilan: CHF 329,7 millions

Performance brute des placements

Retraites Populaires Vie (RPVie)

- 2006: 6,48%
- 2005: 11,47%
- 2004: 5,11%

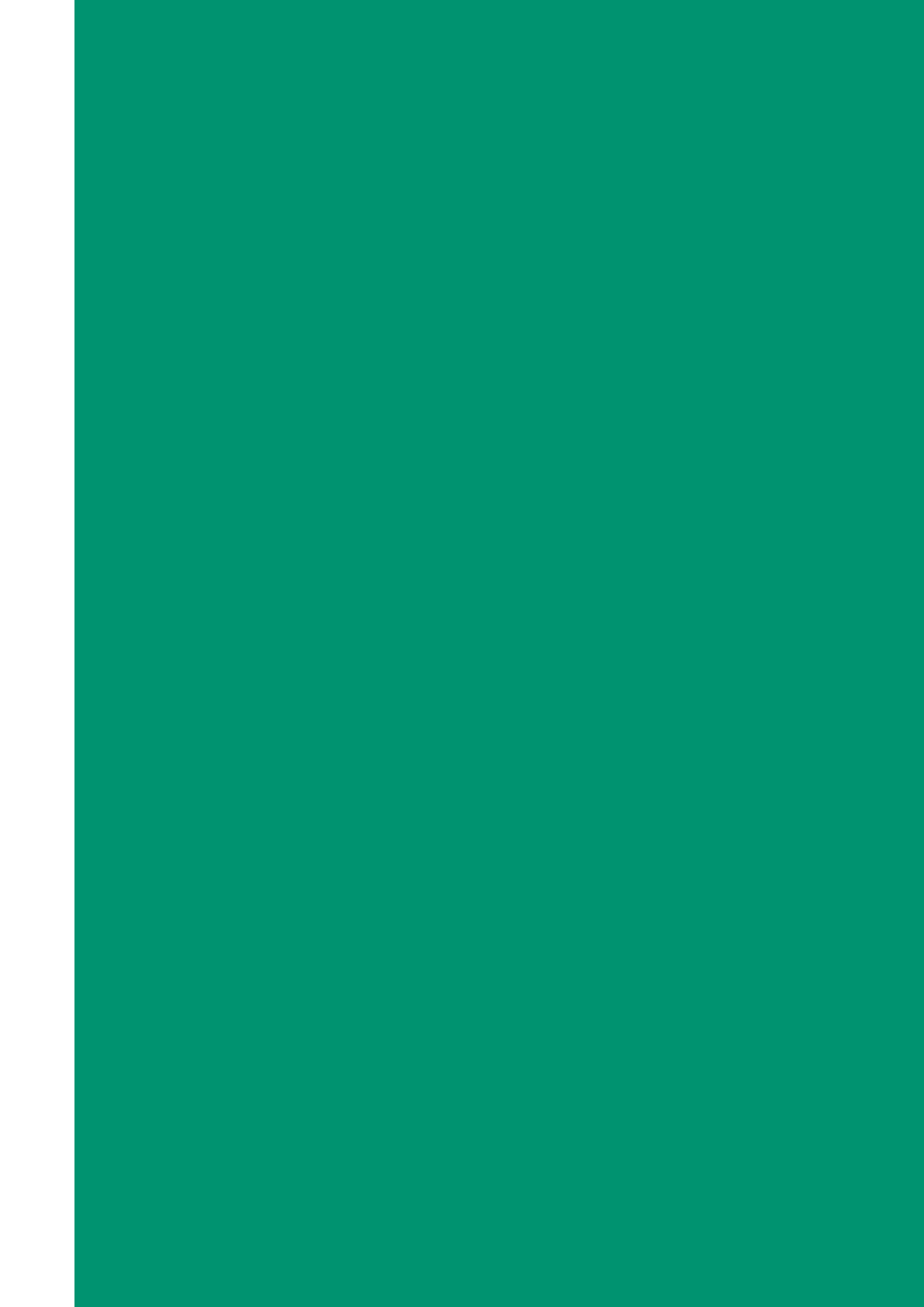
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)

- 2006: 7,00%
- 2005: 12,38%
- 2004: 4,97%

Caisse intercommunale de pensions (CIP)

- 2006: 7,21%
- 2005: 12,27%
- 2004: 5,14%

Ces performances sont calculées et attestées par un consultant externe.
Une fiduciaire contrôle la méthode de calcul.



Retraites Populaires Vie

mutuelle d'assurances



Nos solutions d'assurance favorisent la qualité de vie

RPVie propose des produits d'assurance vie qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins

2^e pilier

(Caisses de retraite ou prévoyance professionnelle)

Pour les entreprises, RPVie propose trois options, sous l'appellation «RPVie Entreprise» :

- Le plan LPP obligatoire

Il respecte les exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP.

- Le plan amélioré LPP Plus

Il renforce de manière générale les prestations du plan LPP obligatoire et permet diverses options au niveau des cotisations, du salaire et des prestations.

- La solution complémentaire LPP Cadres

Elle permet aux entreprises d'offrir, à leurs cadres notamment, un complément d'assurance adapté à leur propre situation.

Pour les employés, RPVie offre les produits :

- **RPVie Arc-en-Ciel** : le pont entre deux caisses de retraite destiné à celui qui quitte ou perd son emploi et ne le remplace pas immédiatement.

- **RPVie Abri** : la solution pour celui qui consacre une part de son 2^e pilier à son logement et qui veut maintenir sa couverture décès et invalidité.

3^e pilier

(Epargne individuelle constituée sous forme d'assurance ou de prévoyance individuelle)

RPVie propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les assurances de capitaux.

Assurances de rentes

- RPVie Rente Viagère Différée

L'assuré dimensionne son épargne année après année et s'assure ainsi, à partir d'une échéance librement choisie, le versement d'une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

- RPVie Rente Viagère Immédiate

L'assuré verse un capital en une fois et RPVie détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée, au rythme d'une périodicité qu'il aura choisie.

L'exclusivité RPVie : l'assurance de rente dans sa variante « exclusive », qui garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

Assurances vie (ou assurances de capitaux)

- RPVie Duo (assurance vie mixte, décès et épargne)

Financé par une prime unique ou par des primes périodiques, Duo apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance. Ce produit est particulièrement adapté à l'amortissement indirect d'un prêt hypothécaire.

- RPVie Refuge (assurance vie au décès)

Financé également par un versement unique ou par des versements périodiques, Refuge offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

- RPVie Epargne (assurance en cas de vie)

Financé par des versements périodiques, ce produit permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaires.

- RPVie Fonds de placement (assurance liée à des fonds de placement)

Vous décidez de prendre des risques et choisissez vous-même l'allocation de votre épargne parmi les fonds de placement proposés par RPVie. Dans ce cas, l'évolution des fonds de placement fait varier à la hausse ou à la baisse votre épargne.

Ces assurances de rentes ou de capitaux peuvent également être constituées sous forme de prévoyance liée et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

	2 ^e pilier	3 ^e pilier
Prévoir	Entreprise Abri	Refuge Rente différée
Epargner		Duo primes périodiques Epargne Fonds de placement
Investir	Arc-en-Ciel	Rente immédiate Duo prime unique Fonds de placement

Croissance confirmée pour RPVie

RPVie présente en 2006 une croissance de son encaissement de primes, contrairement au marché qui est en diminution pour la quatrième année consécutive.

Dans un marché qui a vécu en 2006 une quatrième année successive de diminution de l'encaissement de primes, RPVie réalise un exercice 2006 très satisfaisant avec une croissance de 7,4 %. Avec un total de CHF 460 millions, l'encaissement de l'année 2006 est le plus important jamais réalisé.

Ce résultat prouve que RPVie, par son statut de mutuelle, offre aux Vaudois une alternative crédible dans un marché qui a poursuivi en 2006 sa concentration.

Evolution de l'encaissement de primes 2005-2006	RPVie	Marché suisse *
Prévoyance professionnelle 2 ^e pilier	+ 6,9%	- 1,2%
Prévoyance individuelle 3 ^e pilier	+ 8,7%	- 3,4%
Total	+ 7,4%	- 1,8%

* Source: Association Suisse d'Assurances (ASA)

2^e pilier: croissance dans la vie collective et stabilité des polices de libre passage

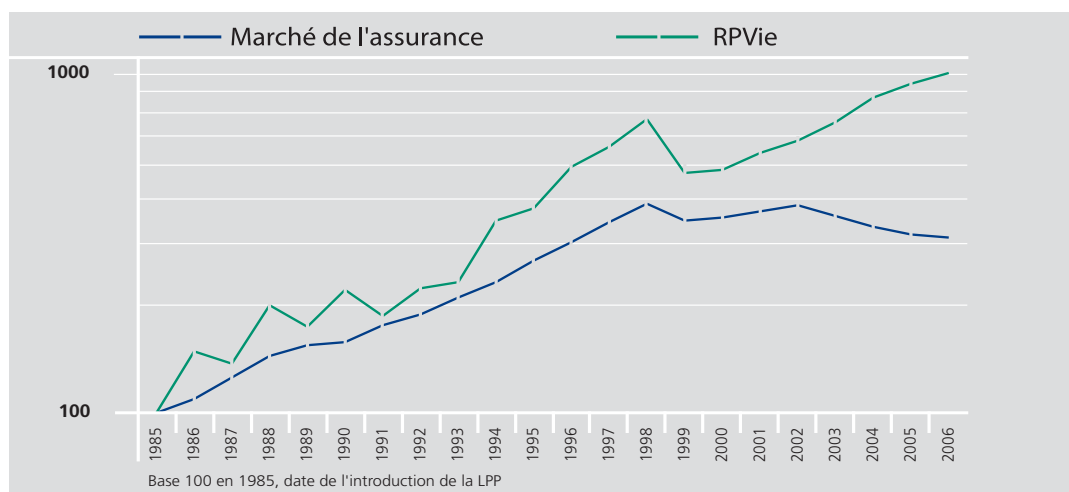
Après un exercice 2005 stable, le produit «RPVie Entreprise» réalise en 2006 un exercice record avec la conclusion de plusieurs contrats importants. Le nombre des entreprises affiliées est en progression constante et atteint 2400 entreprises à fin 2006.

Si l'encaissement de primes du 2^e pilier a plus que doublé en dix exercices, l'équilibre reste stable entre les deux produits phares de l'offre de RPVie en prévoyance professionnelle, «RPVie Entreprise» et la police de libre passage «RPVie Arc-en-Ciel». Ces produits totalisent un encaissement de CHF 336,2 millions en 2006 contre CHF 314,4 millions pour l'exercice 2005.

3^e pilier: une nouvelle année record pour la prévoyance individuelle

L'année 2006 poursuit sur la lancée des trois années précédentes avec une progression de 8,7% de l'encaissement de primes dans la prévoyance individuelle. Hormis l'année 1998 fortement influencée par la fiscalité de la rente viagère vaudoise et l'introduction du droit de timbre, RPVie n'a jamais atteint un tel niveau d'encaissement.

Les rentes viagères représentent un encaissement de CHF 99,1 millions en progression de 11% par rapport à 2005. Ce résultat montre que ce produit répond à un réel besoin de prévoyance en permettant aux retraités de planifier leur retraite en toute sécurité.



Bonne performance globale des actifs placés

Le Conseil d'administration des RP détermine une allocation stratégique des actifs à 10 ans. Elle se fait sur la base d'une proposition élaborée par la Direction générale avec le concours d'un comité de placements bénéficiant de l'appui de conseillers externes.

En outre, le Conseil d'administration fixe annuellement l'allocation tactique qui doit permettre, à terme, d'atteindre l'allocation stratégique des actifs. Cette répartition est basée sur les conclusions de l'analyse performances – risques et de la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle le respect des allocations tactiques et stratégiques.

Un règlement de placement formalise les compétences et les principales tâches liées à la gestion des actifs.

Sur le plan de la performance globale des actifs placés, celle-ci demeure conforme au marché et reste bonne en comparaison d'autres institutions de prévoyance.

La trésorerie

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités à 48 heures au maximum.

Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été effectués en 2006.

La rentabilité s'est améliorée en 2006 par rapport à l'exercice précédent.

Les placements en obligations et autres créances de débiteurs suisses

Ce poste comprend principalement les obligations cotées de débiteurs suisses, des placements collectifs ainsi que les prêts directs aux collectivités publiques.

Durant l'année 2006, l'économie suisse a connu une croissance très dynamique et supérieure à celle de l'ensemble de ses voisins. Les principales raisons demeurent une activité exportatrice et une consommation privée toujours soutenue, des investissements

toujours importants et un taux d'utilisation record des capacités de production. Ceci a poussé la BNS à relever ses taux courts à quatre reprises malgré des tensions inflationnistes modérées. Ces différentes hausses ne se sont que faiblement répercutées sur les taux de rendement longs.

Le portefeuille a connu une faible rentabilité, mais positive, en raison du bas niveau des taux d'intérêt en comparaison historique et malgré une stratégie à caractère très défensif. En effet, en période de bas rendements sur le marché des capitaux, RP Vie ne privilégie pas des investissements obligataires à longues échéances.

Sauf évolution majeure des taux d'intérêt, cette politique devrait être maintenue en 2007. De plus, le processus de diversification et de renforcement du suivi de la gestion externe sera poursuivi. Les critères d'investissements seront également affinés.

Les placements en obligations de débiteurs étrangers

Le portefeuille est composé de 32 placements collectifs répartis à travers 14 gestionnaires différents.

L'année 2006 a été marquée par quatre hausses de taux des banques centrales, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. De plus, nous avons pu constater un léger ralentissement de la croissance aux Etats-Unis alors que l'évolution économique est restée forte dans la zone européenne.

En ce qui concerne les devises, le dollar américain a fortement reculé, effaçant ainsi plus de la moitié de la forte hausse survenue en 2005. L'euro, principale monnaie du portefeuille, et la livre sterling se sont, par contre, appréciés contre le franc suisse.

Dans cet environnement de taux d'intérêts relativement bas et de la forte baisse du USD, le portefeuille a connu une faible rentabilité.

En 2007, l'accent sera mis sur le renforcement du suivi de la gestion interne ainsi que sur la poursuite de la recherche de gestionnaires externes offrant une réelle diversification.

Les placements en actions suisses

Ce poste comprend les actions de sociétés suisses cotées, non cotées et des placements collectifs.

Avec plus de 20 % de performance, le marché suisse des actions clôture l'exercice 2006 sur un nouveau plus haut historique. Comme le montre le graphique ci-dessous, cette quatrième année consécutive de hausse peut être qualifiée de très bonne en regard des performances de ces 81 dernières années.

Les performances des différents segments du marché n'ont toutefois pas évolué dans les mêmes proportions. En effet, les titres des grandes valeurs (blue chips) ont affiché une progression de 18 % alors que l'évolution des autres titres composant le marché suisse s'élève à 43 %. Cette différence marquée des performances a déjà été observée ces dernières années, particulièrement en 1999, 2000, 2003 et 2004.

A relever encore la structure particulière du marché suisse dans lequel les grandes valeurs totalisent 88 % de la capitalisation totale pour seulement 26 titres sur 226 que compte l'indice. Dans le même ordre d'idée, le segment des petites sociétés, valeurs très peu liquides, compte 139 titres représentant seulement 2,50 % de la capitalisation totale du marché.

Dans la continuité de l'exercice 2005, l'année 2006 se résume par une activité vendeuse nette, au fur et à mesure de la progression du marché, conformément à l'allocation des actifs.

Pour l'année 2007 et malgré un environnement conjoncturel a priori toujours favorable, les fortes progressions boursières de ces dernières années seront difficilement égalables. Dans ce contexte, la direction va maintenir sa politique orientée sur la qualité des sociétés détenues en portefeuille et sur des investissements dans des placements collectifs bien diversifiés.

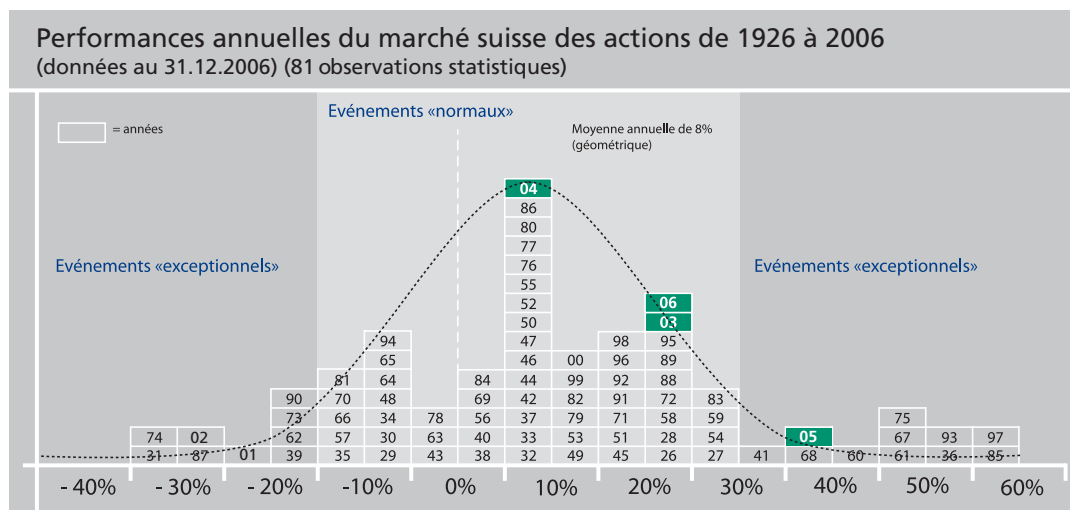
Les placements en actions étrangères

Le portefeuille est composé de 30 placements collectifs répartis à travers 11 gestionnaires différents.

L'année écoulée, qui a été marquée par des niveaux de volatilité très faibles, a été positive pour la plupart des marchés étrangers. Notons également les excellents résultats des sociétés qui ont des bilans sains et des ratios de liquidités élevés. Tous ces éléments positifs combinés à un climat économique favorable ont permis aux marchés de réaliser de bonnes performances.

Dans la continuité de l'exercice 2005, l'année 2006 se résume par une activité vendeuse nette, au fur et à mesure de la progression du marché, conformément à l'allocation des actifs.

Pour l'année 2007, une optimisation du portefeuille sera réalisée dans le but de le rendre plus efficient, à savoir en optant pour une meilleure diversification que l'indice dans un but de minimiser la volatilité.



Sources: Bloomberg/Pictet

Comme pour les actions suisses, dans le contexte conjoncturel actuel, la direction va maintenir sa politique orientée sur la qualité des gestionnaires retenus et sur la diversification des styles de gestion.

Les placements en titres de gages immobiliers

Ce poste comprend les prêts hypothécaires en direct et les placements collectifs similaires.

Le très bas niveau des taux d'intérêt provoque une rentabilité basse sur le portefeuille. La performance est conforme à celle du marché. De plus, la concurrence très vive des établissements prêteurs rend le marché des hypothèques très euphorique.

RPVie ne connaît pas de problème important de risque et ne souhaite pas participer à cet optimisme démesuré. Notre politique conservatrice a fait ses preuves et nous désirons mettre en avant les avantages pour la clientèle en matière de politique de stabilité, de frais, d'amortissement, etc.

En 2007, un effort sera entrepris pour mieux faire connaître les prestations en la matière et ceci par des actions ponctuelles, dont principalement notre participation pour la deuxième fois à Habitat & Jardin.

Immobilier suisse

Ce poste comprend les investissements en immobilier direct. Au 31 décembre 2006, R PVie était propriétaire de 138 immeubles, ce qui représente 2799 appartements, 3290 places de stationnement, et 60 904 m² de surfaces commerciales.

En 2006, l'ensemble des placements immobiliers a réalisé une performance brute de 8,13%. Malgré un marché difficile caractérisé par une offre immobilière peu fluide, R PVie a su tirer son épingle du jeu avec la mise en exploitation d'une nouvelle construction (Bursins) et le lancement de nouveaux projets (Ecublens, Blonay).

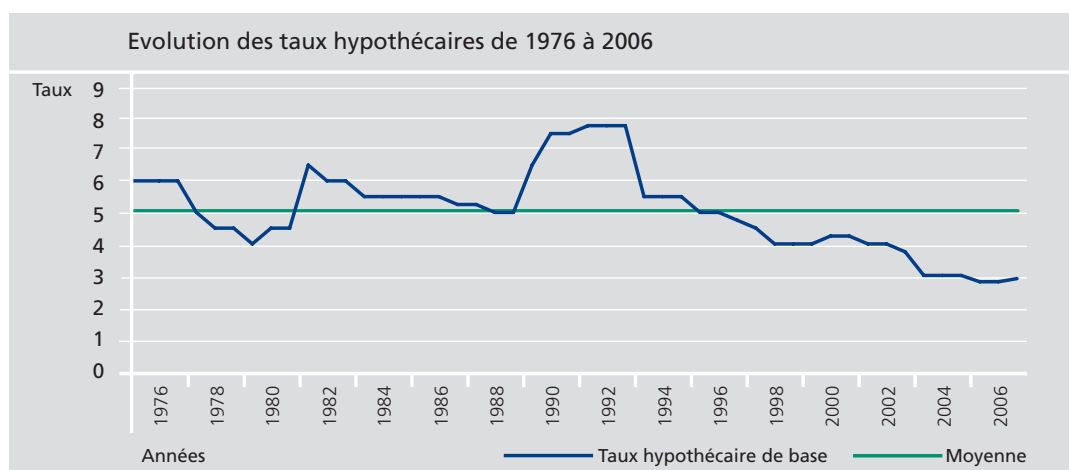
La conjoncture étant favorable à la vente, relevons que R PVie a décidé d'envisager de se séparer de certains immeubles dont la structure, le risque et/ou l'affectation ne répondent plus aux critères actuels d'investissement de l'institution.

Les placements alternatifs

Ce poste comprend les fonds de fonds gérés de façon non traditionnelle, contrairement aux investissements dans les actions et les obligations.

L'année 2006 fut relativement bonne pour les placements alternatifs puisque ceux-ci ont réalisé la deuxième meilleure performance de ces sept dernières années. A l'instar de 2005, plusieurs phases haussières et baissières sur le plan de la performance se sont succédé.

Depuis la création du portefeuille en 2002, la performance reste conforme à nos attentes grâce à une sélection et un suivi rigoureux de nos gestionnaires. A noter que la volatilité, en constante augmentation depuis trois ans, reste plus basse qu'attendue grâce à une bonne diversification du portefeuille.



Années	Performances annuelles	Performances annualisées	Volatilités annualisées
2002 (depuis le 31.07.02)	0,85 %	pas applicable	pas applicable
2003	10,18 %	pas applicable	pas applicable
2004	4,42 %	6,36 %	2,65 %
2005	3,85 %	5,58 %	3,16 %
2006	6,70 %	5,87 %	3,39 %

Les investisseurs institutionnels s'intéressent de plus en plus à la classe d'actifs des « placements alternatifs » comme substitut aux obligations. Le marché devient ainsi plus mature.

Les placements privés

Ce poste comprend les fonds et les fonds de fonds actifs dans les placements privés.

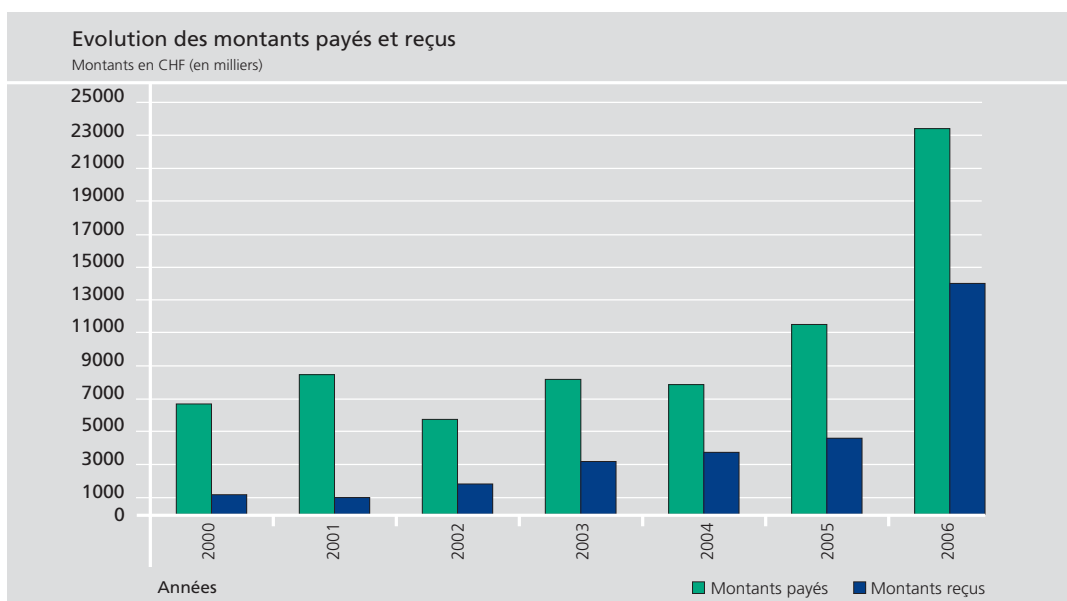
Le marché des placements privés termine l'année 2006 avec un bilan très positif. Les événements ayant contribué à cette bonne performance sont les suivants :

- les levées de fonds et les montants investis dans ce secteur ont progressé très fortement durant l'année et se situent à des niveaux records ;
- l'environnement est resté très favorable pour les cessions de sociétés. Ce phénomène est illustré dans le graphique ci-dessous qui montre les montants payés et reçus par RPVie depuis 2000 ;

- les transactions de large taille se sont multipliées pendant l'année et des nouveaux records ont été établis.

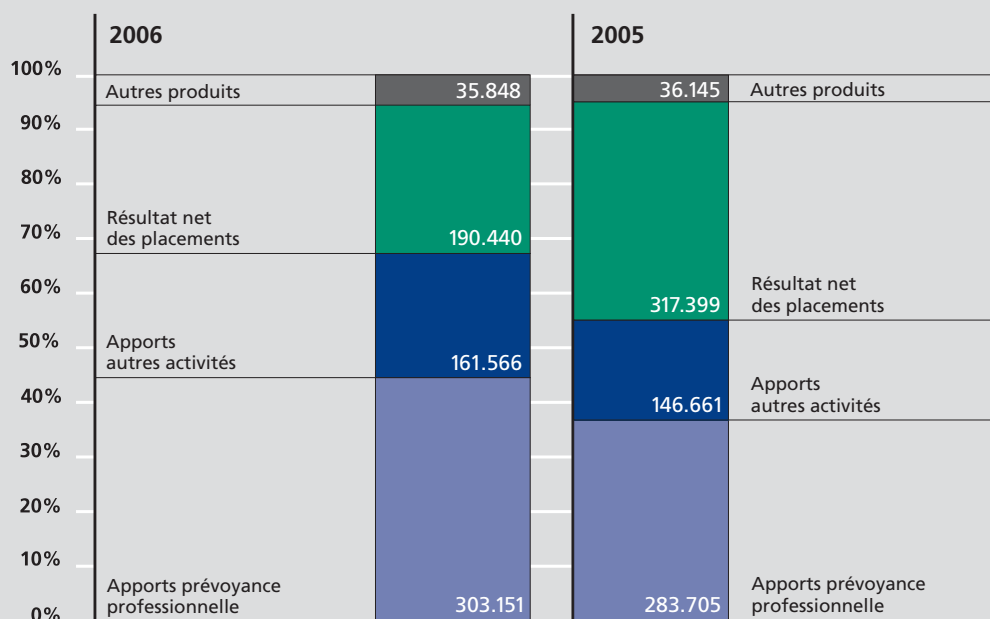
A noter que pour cette classe d'actifs, un degré de sélectivité élevé est indispensable en raison de l'écart important entre les performances des gestionnaires. La réputation de ceux-ci, leur niveau d'expérience ainsi que leurs performances historiques réalisées restent les facteurs clés de succès. En conséquence, seuls 10 % des dossiers reçus sont finalement retenus en moyenne.

Enfin, RPVie a participé au premier fonds de capital-risque qui se concentre sur la Suisse romande, en particulier dans le canton de Vaud.

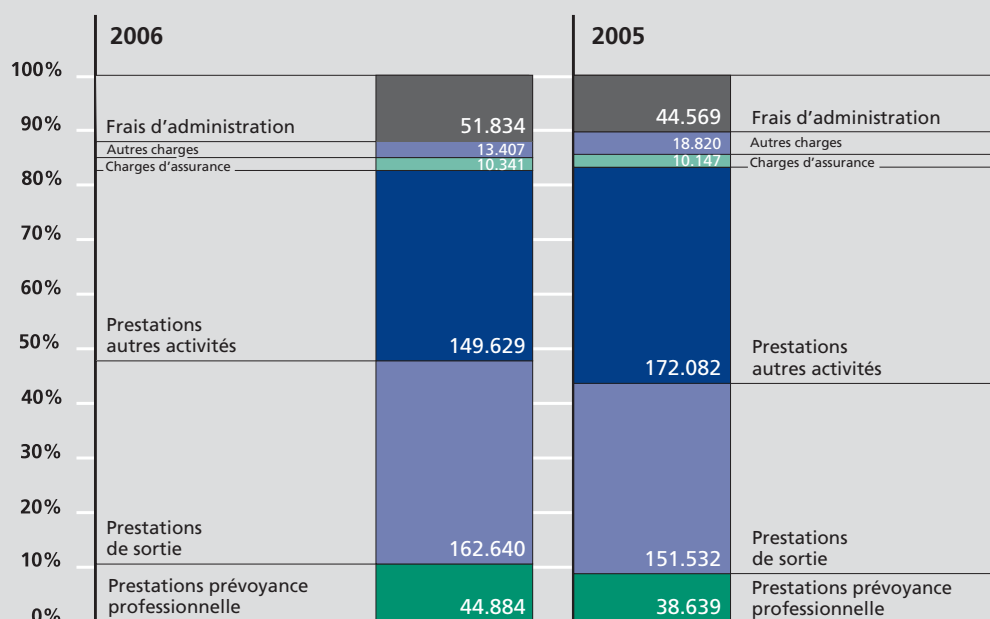


Produits et charges

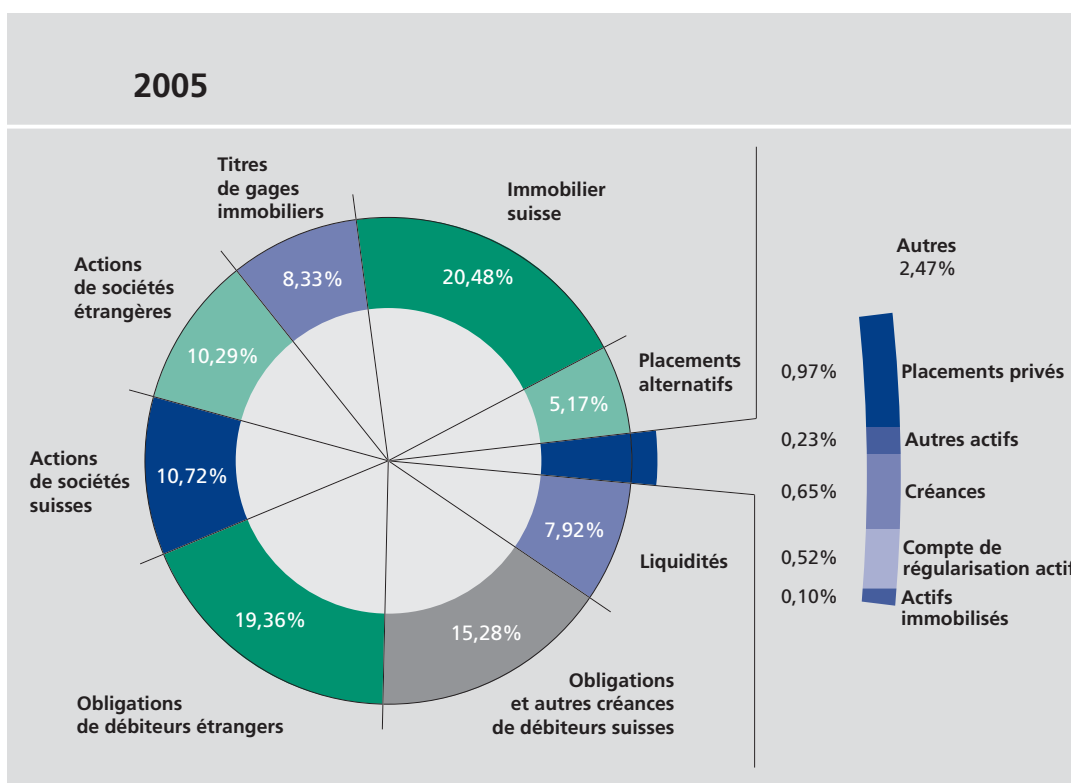
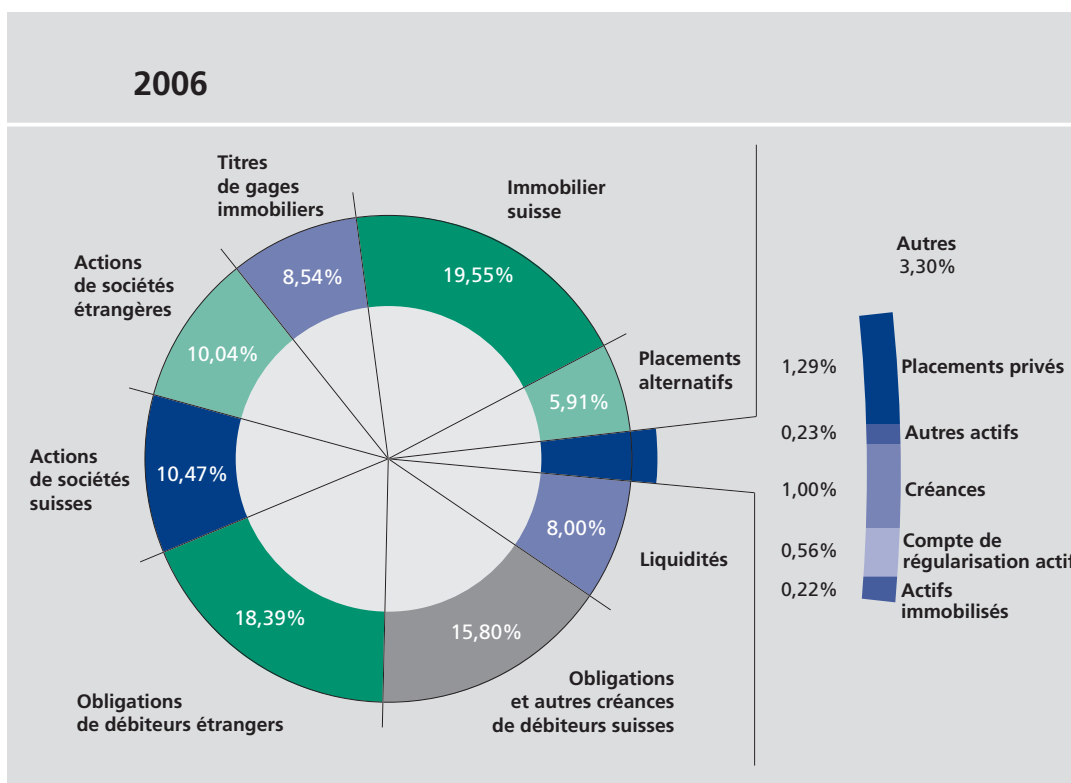
Répartition des produits en %
en millions de CHF



Répartition des charges en %
en millions de CHF



Répartition du bilan



Les comptes annuels

Bilan au 31 décembre (en CHF)

	2006	2005
ACTIF		
Placements	3 838 040 926.59	3 599 498 294.67
Liquidités	312 602 394.39	288 596 353.88
Obligations et autres créances de débiteurs suisses	617 236 682.88	557 008 332.25
Obligations de débiteurs étrangers	718 647 277.48	705 616 872.25
Actions de sociétés suisses	409 289 043.14	390 699 928.70
Actions de sociétés étrangères	392 437 364.25	375 177 488.56
Titres de gages immobiliers	333 562 110.40	303 689 635.75
Immobilier suisse	763 900 766.39	746 526 799.81
Placements alternatifs	230 964 987.57	188 314 878.23
Placements privés	50 550 259.16	35 320 610.37
Autres actifs	8 850 040.93	8 547 394.87
Créances	38 916 792.09	23 734 720.04
Créances sur des compagnies d'assurances	18 335 085.35	14 343 572.78
Créances sur des preneurs d'assurances	1 257 462.60	762 714.70
Autres créances	19 324 244.14	8 628 432.56
Compte de régularisation actif	22 065 556.42	18 886 745.35
Actifs immobilisés	8 626 000.00	3 490 000.00
	3 907 649 275.10	3 645 609 760.06
PASSIF		
Dettes	335 243 410.86	331 809 105.20
Prestations de libre passage et rentes	26 316 189.74	32 123 085.23
Dettes envers des compagnies d'assurances	18 143 905.92	18 691 329.21
Autres dettes	21 562 578.42	19 416 082.38
Dépôts des compagnies d'assurances	94 739 944.76	98 871 047.19
Autres dépôts	174 480 792.02	162 707 561.19
Compte de régularisation passif	7 208 770.36	6 873 478.89
Réserve de contributions de l'employeur	2 503 929.21	2 408 633.44
Provisions non techniques	12 088 383.00	9 695 000.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3 266 770 558.09	3 067 784 023.02
Réserve de fluctuation de valeurs	283 834 223.58	227 039 519.51
Situation au 1 ^{er} janvier	227 039 519.51	57 633 101.67
Attribution de l'année	56 794 704.07	169 406 417.84
	3 907 649 275.10	3 645 609 760.06

Les comptes annuels

Compte d'exploitation (en CHF)

	2006	2005
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	237 778 823.51	220 253 517.25
+ Prestations d'entrée	222 269 069.15	207 943 940.85
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	460 047 892.66	428 197 458.10
- Prestations réglementaires	-194 157 355.36	-210 388 149.17
- Prestations extraréglementaires	-355 488.75	-332 875.01
- Prestations de sortie	-162 639 882.68	-151 531 685.96
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-357 152 726.79	-362 252 710.14
- Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-199 081 830.84	-169 490 115.71
+ Produits de prestations d'assurance	4 668 523.73	2 168 000.31
- Charges d'assurance	-10 341 403.75	-10 147 017.88
= Résultat net de l'activité d'assurance	-101 859 544.99	-111 524 385.32
+ Résultat net des placements	190 440 473.44	317 399 343.69
- Constitution de provisions non techniques	-2 393 383.00	-9 225 000.00
+ Autres produits	35 848 593.63	36 145 343.34
- Autres charges	-13 406 874.19	-18 820 272.53
- Frais d'administration	-51 834 560.82	-44 568 611.34
= Résultat avant constitution de la Réserve de fluctuation de valeurs	56 794 704.07	169 406 417.84
- Constitution de la Réserve de fluctuation de valeurs	-56 794 704.07	-169 406 417.84
= Excédent de produits	0.00	0.00

Les comptes annuels

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités des RP. L'intégralité de l'annexe aux comptes annuels n'a pas été reproduite dans le présent rapport en raison de la spécificité des informations requises.

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), des comptes annuels propres à l'activité de la prévoyance professionnelle ont été établis en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26. Ces comptes ne sont pas reproduits dans le présent rapport.

Annexe (extrait)

Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26 (point 4.1 de l'annexe)

Les comptes annuels des RP regroupent une activité liée à la prévoyance professionnelle qui est soumise à la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) ainsi que d'autres activités qui ne sont pas soumises à la loi précitée.

Prévoyance professionnelle

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments de comptes annuels des RP, relatifs à l'activité de prévoyance professionnelle, sont identifiés séparément et présentés en conformité avec la norme comptable Swiss GAAP RPC 26 depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les éléments qui ne sont pas attribuables directement à la prévoyance professionnelle sont répartis sur la base des engagements et des actifs propres à chaque activité; les frais d'administration sont répartis selon des critères propres à la gestion. Le bilan et le compte d'exploitation détaillés par activité figurent au point 9 de l'annexe (non reproduits dans le présent rapport). Des comptes annuels spécifiques à la prévoyance professionnelle sont également établis séparément.

Autres activités

Les éléments des comptes annuels relatifs aux autres activités des RP sont présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 26 lorsque leur nature correspond à une définition prévue par la norme, à l'exception des provisions non techniques. Dans les autres cas et les provisions précitées, la législation suisse et les règlements des RP ont été appliqués.

Principes comptables et d'évaluation (point 4.2 de l'annexe)

Placements

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les placements collectifs figurent au bilan à la valeur boursière ou à la valeur nette d'inventaire.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctif d'actif).

Liquidités

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

Obligations et autres créances de débiteurs suisses

Les obligations cotées sont évaluées à la valeur boursière. Les obligations non cotées et les autres créances suisses figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution. Les lettres de gage sont évaluées à la valeur boursière.

Actions de sociétés suisses et étrangères

Les actions cotées, les dérivés ainsi que les mandats de gestion sont évalués à la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues, est prise en compte.

Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

Les comptes annuels

Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à leur valeur de rendement. Les états locatifs théoriques au 31 décembre sont capitalisés sur la base des taux suivants :

- Immeubles de plus de 10 ans	7,25 %
- Immeubles de 10 ans et moins	6,60 %
- Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	6,00 %

Placements alternatifs et placements privés

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la valeur nette d'inventaire.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les participations et autres placements non stratégiques. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues.

Créances

Les créances à court terme figurent au bilan pour les sommes effectivement dues à l'institution.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Les principes comptables n'ont pas fait l'objet de changement pour l'exercice 2006.



KPMG SA
Audit
Avenue de Rumine 37
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 21 345 01 22
Téléfax +41 21 320 53 07
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil d'administration des
Retraites Populaires, Lausanne

En notre qualité d'organe de contrôle nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) des Retraites Populaires pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

KPMG SA

Bernard Rufi
Expert-comptable dipl.
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-comptable dipl.

Lausanne, le 30 avril 2007

Siège, Lausanne: Retraites Populaires Vie

Rue Caroline 11 – Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 23 29 Fax 021 348 23 27

Agence Lausanne: Retraites Populaires Vie

World Trade Center
Avenue Gratta-Paille 2 – Case postale 456
1000 Lausanne 30 Grey
Tél. 021 348 28 10 Fax 021 348 28 19

Agence Yverdon-les-Bains: Retraites Populaires Vie

Rue de la Plaine 51 – Case postale 3326
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426 45 22 Fax 024 426 45 24

www.rpvie.ch
info@rpvie.ch

Lausanne: Les Retraites Populaires

Rue Caroline 11 – Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11 Fax 021 348 21 69

www.lesrp.ch

